

CPI2MC

2014 - 2015

Master complémentaire conjoint en cliniques
psychothérapeutiques intégrées (horaire décalé)

A Louvain-la-Neuve - 60 crédits - 1 année - Horaire décalé - En français
 Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**
 Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**
 Activités sur d'autres sites : **NON**
 Organisé par: **Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (PSP)**
 Code du programme: **cpi2mc** - Niveau cadre européen de référence (EQF): 7

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	3
- Programme détaillé	3
- Programme par matière	3
Informations diverses	5
- Conditions d'admission	5
- Pédagogie	6
- Evaluation au cours de la formation	6
- Mobilité et internationalisation	6
- Formations ultérieures accessibles	6
- Gestion et contacts	6

CPI2MC - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le master complémentaire conjoint en cliniques psychothérapeutiques intégrées (CPI2MC) a pour objectif de vous offrir :

- des connaissances pratiques concernant l'évaluation et l'intervention psychologiques en psychologie clinique : psychopathologie, relations interpersonnelles, difficultés familiales ou de couple, psychologie de la santé, difficultés de développement ;
- des compétences dans l'élaboration et la mise en place de l'évaluation des interventions, la gestion des relations interprofessionnelles et les questions d'éthique et de déontologie ;
- l'application des connaissances théoriques et pratiques en milieu clinique et l'acquisition de compétences professionnelles dans le cadre d'un stage et d'un séminaire des pratiques.

Votre profil

Ce master est accessible si vous êtes porteur d'un grade académique de Master en sciences psychologiques ou d'un titre jugé équivalent.

Les candidats doivent faire preuve d'une activité clinique supervisée d'au moins 200 heures dans le cadre d'un programme agréé par le master complémentaire conjoint ou s'engager à en faire preuve avant la fin du premier quadrimestre de la formation.

Votre programme

La formation, y compris le stage, les évaluations et la rédaction de mémoire, s'effectue en 60 ECTS qui peuvent être étalés sur 3 ans.

CPI2MC - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

L'objectif général de ce programme est d'offrir une formation à l'évaluation et à l'intervention psychologique aux psychologues se destinant à travailler dans le domaine de la psychologie clinique de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte, du couple et de la famille.

Les objectifs spécifiques sont:

— Approfondir les connaissances pratiques concernant notamment :

- l'entretien psychologique,
- l'évaluation dans les domaines de la psychopathologie, des relations interpersonnelles, de couple et de famille, et des difficultés de développement,
- l'élaboration et la mise en place d'interventions et l'évaluation de leur efficacité
- la gestion des relations interprofessionnelles.

Ces objectifs sont réalisés à travers différentes formes d'enseignement, p.ex. analyses et discussions de cas, jeux de rôles ou présentations par des professionnels.

— Favoriser l'application des connaissances théoriques et pratiques en milieu clinique et l'acquisition de compétences et d'une identité professionnelles dans le cadre d'un stage et d'un séminaire des pratiques.

— Promouvoir l'intégration des connaissances théoriques et pratiques par la rédaction d'un mémoire sous forme d'une étude de cas détaillée ou d'une recherche appliquée.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La formation, y compris le stage, les évaluations et la rédaction de mémoire, s'effectue en 60 ECTS qui peuvent être étalés sur 3 ans.

[> Présentation détaillée du programme](#) [prog-2014-cpi2mc-lcpi300t.html]

CPI2MC Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Tronc Commun

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

● Stages (25 crédits)

● LCPI9001	stage 1	N.	400h	12.5 Crédits	
● LSTA7810	Stage 2 <i>crédits pris en charge par l'UNIGE (Genève)</i>	N.	0h+400h	12.5 Crédits	

● Séminaire d'accompagnement des stages (5 crédits)

● LCPI3010A	Séminaire d'accompagnement des stages : partim A	N.	12h	2 Crédits	
● LCPI3010B	Séminaire d'accompagnement des stages : partim B	N.	12h	2 Crédits	

○ LCPI3010C	Séminaire d'accompagnement des stages : partim C	N.	6h	1 Crédits	
-------------	--	----	----	-----------	--

○ Séminaire avancé (12 crédits)

○ LCPI3011	Séminaire avancé en psychologie clinique	Pierre Philippot, Emmanuelle Zech	60h	8 Crédits	
○ LCPI3021	Séminaire avancé en psychologie clinique	Pierre Philippot	15h	2 Crédits	
○ LCPI3031	Séminaire avancé en psychologie clinique	Pierre Philippot	15h	2 Crédits	

○ Séminaire des pratiques professionnelles (3 crédits)

○ LCPI3013A	Séminaire des pratiques professionnelles partim A	N.	15h	1 Crédits	
○ LCPI3013B	Séminaire des pratiques professionnelles partim B	N.	7.5h	1 Crédits	
○ LCPI3013C	Séminaire des pratiques professionnelles partim C	N.	7.5h	1 Crédits	

○ Mémoire (15 crédits)

○ LCPI3000	Mémoire partie 1	N.		7.5 Crédits	
○ LMEM7810	Mémoire partie 2 <i>crédits pris en charge par l'UNIGE (Genève)</i>	N.		7.5 Crédits	

CPI2MC - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Conditions générales

Décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.


ATTENTION : A partir de l'année académique 2015-2016, et ce en raison du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, les masters complémentaires seront remplacés par des masters de spécialisation.

Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du [Service des inscriptions](#).

Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès à des études de master complémentaire en vue de l'obtention du grade qui les sanctionne, les étudiants qui portent, soit :

- un grade académique de master du même domaine sanctionnant des études de deuxième cycle de 120 crédits au moins;
- un grade académique de master, sanctionnant des études de 2ème cycle de 120 crédits au moins, en vertu d'une décision des autorités académiques, aux conditions complémentaires qu'elles fixent et après avis motivé du jury;
- un grade académique similaire à ceux mentionnés aux lettres précédents délivré en Communauté flamande, en Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire, aux mêmes conditions;
- un grade académique étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux lettres précédents en application de ce décret, d'une directive européenne ou d'une convention internationale, aux mêmes conditions;
- aux mêmes conditions, un ou plusieurs titres ou grades étrangers ou délivrés en Communauté flamande, en Communauté germanophone, par l'Etat fédéral ou l'Ecole royale militaire et sanctionnant des études de deuxième cycle valorisées pour au moins 300 crédits par le jury ou sanctionnant des études de deuxième cycle de 240 crédits complétées par 60 crédits, le tout devant être valorisé par le jury conformément au prescrit du décret du 31 mars 2004 (art.54, 5°).

Conditions spécifiques d'admission

Apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#) ).

Les conditions d'admission particulières à ce programme sont les suivantes :

Ont accès aux études du Master complémentaire en « cliniques psychothérapeutiques intégrées » les étudiants porteurs d'un grade académique de Master en sciences psychologiques ou d'un titre jugé équivalent.

Les candidats doivent faire preuve d'une activité clinique supervisée d'au moins 900 heures dans le cadre d'un programme agréé par le master complémentaire conjoint ou s'engager à en faire preuve avant la fin de la formation.

Pour les pré-requis, un candidat peut présenter un dossier de demande d'équivalence au comité scientifique du programme du Master Complémentaire Conjoint pour autant qu'il puisse attester d'une expérience de minimum 900h d'activité clinique supervisée dans le champ de la psychologie clinique et/ou de la psychiatrie.

Les candidats sont invités à remplir le [formulaire d'inscription](#) reprenant :

- leur parcours de formation,
- leur expérience,
- leurs motivations pour suivre la formation.

L'étudiant prend une inscription et paie les frais d'inscription correspondants dans l'université (académie) de son choix.

— Ouverture aux adultes

Programme destiné aux porteurs d'un diplôme de 2ème cycle en psychologie

PÉDAGOGIE

Les enseignements sont dispensés en petits groupes de maximum 20 participants et un suivi personnel est assuré par une équipe pédagogique expérimentée.

Les aspects plus théoriques sont directement appliqués à la pratique par des jeux de rôles, des mises en situation et des présentations de cas.

Equipe d'enseignants issus de différentes universités (UCL et UNIGE).

L'importance accordée à la formation « de terrain » : le stage et le mémoire représentent la majeure partie des 60 crédits du programme. Ces activités bénéficient d'un dispositif d'encadrement qui repose sur une équipe d'enseignants chercheurs et de professionnels de terrain

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Chaque enseignement est sanctionné par une évaluation. Elle peut consister en un travail d'application à la pratique (par ex. la rédaction d'une étude de cas) ou en un examen écrit portant sur l'application de la matière à un cas concret présenté sous forme de vignette. Certains enseignements sont évalués sur base de la participation aux cours et séminaires.

Au début de chaque enseignement, l'enseignant-e responsable informe les étudiant-e-s des modalités d'évaluation. Les modalités d'évaluation sont celles en vigueur dans le règlement des examens de l'UCL.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Ce programme est organisé conjointement par l'Académie-Louvain (UCL) et l'UNIGE (Université de Genève). Le diplôme délivré est double et engage les deux universités. Au terme de sa formation, le participant recevra donc un diplôme officiel belge et suisse. De manière plus générale, la formation a été conçue pour répondre aux exigences européennes de formation à la psychothérapie.

Il s'agit du seul programme francophone de formation à la psychothérapie qui soit à la fois universitaire et international.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Le Master complémentaire conjoint est une formation interuniversitaire de 60 crédits. Au terme de la formation, un diplôme sera délivré conjointement par les universités partenaires (Académie Louvain / Université de Genève-UNIGE).

GESTION ET CONTACTS

Le programme est géré par un comité scientifique interuniversitaire.

Gestion du programme

Entité de la structure EPSY

Acronyme	EPSY
Dénomination	Ecole de psychologie
Adresse	Place Cardinal Mercier, 10 bte L3.05.01 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 20 11 - Fax 010 47 48 34
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Faculté	Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (PSP)
Commission de programme	Ecole de psychologie (EPSY)

Responsable académique du programme : [Pierre Philippot](#)

Jury

Président du jury : **Pierre Philippot**

Secrétaire du jury : **Sandrine Deplus**

Personnes de contact

Gestion administrative du programme : **Doriane Vanderschueren**